



Paris, le 31 mars 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

***Accès universel aux traitements innovants contre l'hépatite C :  
Après avoir permis l'accès de tous les malades aux traitements,  
Marisol TOURAINE obtient une baisse de prix importante***

Après avoir [annoncé l'accès universel aux traitements innovants contre l'hépatite C le 25 mai 2016](#), Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a obtenu une baisse de prix importante des traitements innovants contre l'hépatite C. Les arrêtés seront publiés très prochainement et permettront à ces nouveaux tarifs d'entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril 2017. C'est une étape de plus pour garantir la soutenabilité de notre système de santé et l'accès de tous les malades à des traitements innovants.

A la demande de la Ministre, le Comité économique des produits de santé (CEPS) a mené une négociation ferme avec les laboratoires. [Après un premier accord conclu le 8 décembre 2016 avec le laboratoire MSD](#), les négociations pour faire baisser les prix des traitements du VHC viennent de s'achever avec l'accord conclu avec le laboratoire Gilead pour ses produits Harvoni® et Sovaldi®.

Désormais, le prix des traitements sera inférieur à 28 700 €, contre 41 000 € pour le Sovaldi® auparavant. Marisol TOURAINE permet donc aujourd'hui à tous les patients atteints d'hépatite C de bénéficier des traitements innovants à des prix bien plus bas qu'auparavant. Tous ces traitements sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Les comptes s'en trouvent donc d'autant améliorés.

*« Ces accords démontrent l'efficacité de la politique volontariste que je mène depuis plusieurs mois pour faire baisser les prix des médicaments. C'est une bonne nouvelle pour les patients. C'est une bonne nouvelle pour les comptes de la sécurité sociale », a déclaré Marisol TOURAINE.*

**Contact presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr) - 01 40 56 60 65